

Club Ecomobilité – Message du 20 mars 2022



Les informations de cette semaine portent sur l'innovation, dont tout le monde sait qu'elle est indispensable pour trouver des solutions aux problèmes qui nous assaillent, mais qui sont extrêmement longues à émerger. Sans toujours s'en rendre compte, les innovations techniques posent des problèmes difficiles aux régulateurs et législateurs.

Régulation des objets connectés : une proposition de règlement de la Commission européenne a été adoptée le 23 février 2022, pour encadrer les transferts de données non personnelles produites par l'internet des objets. Le principe est que chaque utilisateur (individu ou organisation) doit avoir accès aux données qu'il a contribué à générer. Il pourra utiliser ces données ou les partager gratuitement avec des tiers, mais devra préserver la confidentialité des données et des secrets commerciaux, en particulier il ne pourra pas développer des produits en concurrence avec celui qui les détient. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Trains légers et de systèmes ferroviaires adaptés aux trains légers : Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des Transports, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, ont présenté les 5 lauréats de l'AMI « Digitalisation et Décarbonation du Transport Ferroviaire ». Moins consommateurs d'énergie, moins chers à mettre en place et entretenir, pour les rames comme les rails, ces trains légers permettront d'expérimenter de nouvelles techniques de travaux et de maintenance. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Financement de projets d'investissement dans des écosystèmes de véhicules électriques lourds (transports de marchandises ou de personnes). Le Gouvernement a ouvert l'Appel à Projets dont nous vous avons parlé du 09/03/2022 au 02/12/2022. Les projets peuvent concerner les infrastructures de recharge électrique et les flottes de véhicules. Il est ouvert à tous les acteurs contribuant au déploiement de la mobilité et du transport électriques et intègre le rétrofit des véhicules thermiques en véhicules électriques. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Voiture ultra-légère: la start-up girondine Gazelle Tech travaille depuis plusieurs années sur la mise au point d'un véhicule électrique avec un châssis allégé en matériaux composites qui soit facile à assembler. Elle vient de terminer un prototype qui a une autonomie de 180 km. S'ils étaient homologués en 2022, ces véhicules destinés aux urbains et péri-urbains, pourraient être sur la route dès 2024. Par rapport aux véhicules du marché offrant des services de même type, dont la masse est au minimum de 1300 kg, celui-ci ne pèsera que 900 kg, ce qui est significatif pour les économies d'énergie. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

Mobilité fluviale et maritime : une « exploration » des nouveaux services numériques a été lancée par Navitia, la plateforme d'information voyageurs de KEOLIS (groupe SNCF). Elle dresse un panorama des situations très diverses dans lesquelles nous aimons monter en bateau. Qu'elle soit

quasi-quotidienne (ferries) ou occasionnelle (touristique), cette mobilité doit s'appuyer sur une **information fiable** et régulière sur le service (et surtout ses difficultés) et apporter la sécurité et le confort que les passagers souhaitent. Une conférence a été présentée le 18 janvier 2022 sur ces **produits variés** avec des experts de **Brest, Nantes, Paris et Amsterdam**. Pour voir les présentations et les replays [Article \(urba2000.com\)](https://www.urba2000.com)

Régulation de la Logistique Urbaine : le développement des plateformes e-commerce et la concurrence des fournisseurs pour livrer les commandes dans le quart d'heure conduisent à multiplier les entrepôts de préparation de commandes express (appelés en anglais "dark stores"). Situés dans des immeubles des centres des grandes villes (Paris, Lyon, Lille ...) ces magasins n'ont pas de vitrine et n'accueillent pas de clients. Les riverains s'inquiètent de l'augmentation du nombre des livreurs, vélos et scooters. Les commerces autour de ces dark stores dénoncent la concurrence par rapport aux commerces de proximité et cette occupation de l'espace public jusque minuit. Les municipalités n'ont pas encore régulé l'installation et le fonctionnement de ces entrepôts. [Article \(urba2000.com\)](https://www.urba2000.com)

Nous avons posé **3 questions** à **Patrick HURPIN**, architecte innovateur qui nous lit régulièrement :

Question : Vous développez depuis plusieurs années le système **Ruches MACAUTO**® protégé par des brevets. Pourquoi est-ce **si long** ?

Réponse : la **compréhension** de ce qu'est au fond un **objet du système de transport** n'est pas claire dans tous les esprits. Il faut rencontrer beaucoup de personnes pour qu'elles perçoivent que ce nouvel objet répond à certaines de leurs attentes.

Question : Comment est-ce que cela a commencé à se **débloquer** ?

Réponse : La **Mission du Grand Paris** a compris qu'il y avait là une possibilité de mailler des besoins pour les satisfaire au moindre coût et nous a commandé plusieurs dizaines d'**études de faisabilité sur son périmètre**. Cela nous a permis de perfectionner la présentation du produit et de rencontrer des responsables territoriaux, des investisseurs et des utilisateurs. Nous avons maintenant une **communication** qui nous amène régulièrement des questions.

Question : On vous demande certainement où sera construite la première **Ruche MACAUTO**® ?

Réponse : Oui bien sûr, mais je ne l'annoncerai pas avant que le contrat ait reçu sa dernière signature.

